

Rapport trimestriel de la SLPPT
Période mois/année - mois/année
Janvier 2013

1. Identification de la SLPPT
 - 1.1. GptQu Nr **8**
 - 1.2. Unités appartenant au GptQu
2. Rapport trimestriel par unité **ACOS IS**

Nom de l'unité. ACOS IS

1. Informations sur les activités de la SLPPT.

1.1 Informations sur les activités de la SLPPT.

Mentionnez ici les actions que la SLPPT a entreprises.

1.2 Liste des fonctions/tâches exercées en cumul par les CP de la SLPPT.

2. Recherches dans le cadre du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.

- *Littérature sur le bien être au travail disponible Bloc12 au 2 étage*
- *Planification des différents exercices incendie au sein de SGRS.*
- *Ronde dans les différents blocs pour contrôle des installations anti incendie*
- *Mise à jour de la liste AMT*

3. Recherche des risques.

- *Néant*

4. Examen des accidents, incidents et accidents avec dommages.

4.1. Analyse des fiches d'accidents et des rapports.

	Période concernée	Depuis 01 Jan	An passé
Accidents graves	0	0	0
Autres	0	0	0
Incidents	0	0	0
Accidents avec dommages	0	0	0

4.2. Endroit des accidents.

	Période concernée		Depuis 01 Jan		An passé	
	Nombre	Nombre de jours	Nombre	Nombre de jours	Nombre	Nombre de jours
<i>Sur le lieu de travail</i>	3	0	6		0	0
<i>Pendant Man/Ex</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Sur le chemin vers le travail/le domicile</i>		0	2	0	0	0
<i>Pendant le sport</i>	0	0	0	0	0	0

5. Mesures de prévention prises

5.1. Causes et mesures de prévention.

néant

5.2. Evolution des taux de fréquence et de gravité des accidents.

	Période concernée	Depuis 01 Jan	An passé
Taux de gravité	Néant		
Taux de fréquence	Néant		

Taux de gravité =
$$\frac{(\text{nombre de jours chômés} + \text{nombre de jours forfaitaires}) \times 1000}{\text{Nombre total d'heures d'exposition par année}}$$

Taux de fréquence =
$$\frac{\text{nombre d'accidents} \times 1.000.000}{\text{Nombre total d'heures d'exposition par année}}$$

6. Plan Local de Prévention (PLP)

6.1. Options pour la réalisation du PLP.

6.2. Réalisations dans le cadre du PLP.

7. Commentaires sur les modifications des documents suivants

7.1. L'organigramme.

- **SGRS**

7.2. Les permis d'exploitation et les conditions d'exploitation imposées.

7.3. Les rapports de la délégation du CCB, chargée de l'examen des causes d'un accident, d'un incident ou d'un empoisonnement grave.

7.4. Les attestations, procès-verbaux et rapports rédigés par des organismes agréés.

- **Néant**

7.5. Des suggestions du service anti-incendie compétent.

- **Néant**

7.6. Nouvelles directives.

- **Néant**